



- Invitation -

**Quelles solutions apporter aux viticulteurs ?  
La Fédération Gardoise des vins IGP et un  
viticulteur témoignent.**

Bonjour ,

Dans un contexte où la filière viticole doit faire face à de nombreux défis (économiques, climatiques et structurels), il devient essentiel d'identifier des solutions concrètes, adaptées au terrain et portées par des acteurs engagés.

Dans le Gard, fortement impacté par les arrachages de vignes, cinq acteurs (**La Fédération Gardoise des vins IGP, Amarenco, une Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie, la Chambre d'Agriculture du Gard et la SAFER du Gard**) ont formalisé en janvier 2026 un **Consortium Agrivoltaïque Viticole** pour accompagner la diversification et la résilience des exploitations.

De ce consortium est né le **programme ARVI**, porté par Amarenco, qui mobilise l'agrivoltaïsme comme levier de transition agricole sur les territoires viticoles en difficulté.


**La Fédération Gardoise des vins IGP** et des viticulteurs ont décidé de ne pas rester seuls et vous invitent à découvrir leurs pistes d'action.

À cette occasion, nous vous donnons rendez-vous le **mercredi 11 juin 2026 à 11h30**, pour un webinaire d'1 heure organisée en partenariat avec **Amarenco**.

## Quelles solutions apporter aux viticulteurs ?

La Fédération Gardoise des vins IGP et un viticulteur témoignent.

 Le 11 juin 2026 - 11h30

 En ligne - places limitées

Ce temps d'échange sera l'occasion de donner la parole à des experts et acteurs de terrain, afin de partager un éclairage concret sur les enjeux actuels et les leviers d'action disponibles.

[Je m'inscris](#)

**36 000 ha**

De vignes arrachées en France en 2024

**14 %**

des demandes d'arrachage nationales concernent le Gard

**+2,7°C**

Projetés d'ici 2050 dans le Sud méditerranéen (TRACC)

---



## Au programme

- **La crise vue de l'intérieur**

Philippe NOUVEL, viticulteur du Gard, partage son témoignage : les décisions difficiles, et les pistes explorées pour sécuriser son exploitation face à la crise.

- **Arrachages de vignes, l'agrivoltaïsme comme levier de résilience ?**

Face à l'arrachage, faut-il vraiment laisser ces terres viticoles en friche ? Denis VERDIER (Vins IGP du Gard) et Audrey LE GALERY (Amarenco) présentent le consortium gardois et le programme ARVI : comment l'agrivoltaïsme permet de financer la diversification viticole, maintenir une activité sur les terres menacées de déprise... Ces terres arrachées ont encore un avenir.

- **Comment financer sa diversification : la solution du financement participatif**

Florian BRETON (CEO MiiMOSA) présente les mécanismes de financement participatif pour accompagner la diversification des exploitations viticoles fragilisées ou touchées par l'arrachage.

- **Questions / Réponses en direct**

Un temps d'échange pour poser vos questions aux intervenants et interagir dans un contexte transparent.

---



## Intervenants



**Denis VERDIER** - Président des IGP du Gard



**Philippe NOUVEL** - Viticulteur du Gard



**Audrey LE GALERY** - Responsable national grands comptes,  
[Amarenco](#)



**Florian BRETON** - Fondateur et CEO, [MiiMOSA](#)

Je m'inscris



## Ce webinaire est-il fait pour vous ?

### Oui si vous êtes...

- ✓ Viticulteur, vigneron, cave coopérative ou négoce en quête de solutions
- ✓ Confronté à l'arrachage ou à la reconversion de votre exploitation
- ✓ En train d'explorer des pistes de diversification agricole
- ✓ Un IGP viticole, un organisme de conseil agricole ou une collectivité concernée par la déprise agricole
- ✓ Un acteur viticole convaincu que l'avenir du vignoble mérite des solutions innovantes et collectives

**👉 Inscrivez-vous dès maintenant pour réserver votre place limitée**

Je m'inscris

Nous espérons vous compter parmi nous pour cet échange riche en enseignements. **Ce webinaire sera également accessible en replay, n'hésitez pas à vous y inscrire pour le recevoir.**

Au plaisir de vous retrouver le 11 juin,

L'équipe MiiMOSA

---

# MiiMOSA



MiiMOSA est une plateforme agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que Prestataire Européen de Services de Financement Participatif sous le N° FP-2024-5. Elle est également immatriculée en tant qu'Intermédiaire en Financement Participatif auprès de l'ORIAS sous le N°17003251.

Fait avec ♥ par MiiMOSA

Copyright © 2026 MiiMOSA

MiiMOSA, 22-24 rue du Président Wilson, Levallois-Perret, France

[Se désabonner](#) [Gérer les préférences](#)